

1<sup>er</sup> février 2023  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2023**

New York, 1<sup>er</sup>-5 mai 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Rapports : documents établis par les gouvernements  
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement  
des travaux de normalisation des noms géographiques**

## Rapport de la Nouvelle-Zélande

### Résumé\*\*

Le rapport 2023 de la Nouvelle-Zélande donne un aperçu des travaux de normalisation des noms géographiques menés par l'organisme national néo-zélandais chargés des noms géographiques, le New Zealand Geographic Board Ngā Pou Taunaha o Aotearoa<sup>1</sup>, depuis la deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, tenue en 2021. Il porte sur la conduite d'initiatives de sensibilisation et de collaboration, les mises à niveau du système de nomenclatures, la création de formulaires de proposition en ligne, le lancement d'une nouvelle marque, l'amélioration du site Web et de son contenu, les nouvelles cartes comportant des noms géographiques maoris originaux, les statistiques des décisions relatives aux noms géographiques, les décisions controversées, les réponses aux attentes du Gouvernement et les initiatives visant à revitaliser la langue maorie, y compris l'examen de la possibilité d'adopter d'autres noms en maori pour les villes et les villages, les nouvelles politiques, l'officialisation des noms géographiques dans le cadre d'une procédure simplifiée, les contributions internationales et le respect des engagements pris au titre du Traité de Waitangi.

---

\* GEGN.2/2023/1.

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2023/25/CRP.25) a été établi par Wendy Shaw, Secrétaire du New Zealand Geographic Board Ngā Pou Taunaha o Aotearoa. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd\\_session\\_2023/](https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/).

<sup>1</sup> « Marqueurs mémoriels du paysage ».

